

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2021-158

R-4008-2017

8 décembre 2021

PRÉSENTS :

Lise Duquette

Françoise Gagnon

Nicolas Roy

Régisseurs

Énergir, s.e.c.

Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur le fond relative à l'Étape C

Demande d'Énergir, s.e.c. concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable